



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 28 septembre 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LE PROGRAMME DE REPRISE DU LOGEMENT POUR  
REMBOURSER LES PROPRIETAIRES DES REPARATIONS DES DEGÂTS SUITE AUX TEMPÊTES IRENE, LEE  
ET SANDY**

***Le programme couvrira les réparations des dégâts suite à des mouvements de terre non couverts dans  
le cadre du programme national d'assurance en cas d'inondations***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Programme de reprise du logement de l'Etat de New York (New York State's Housing Recovery Program) remboursera complètement les propriétaires touchés par l'Ouragan Irene, la Tempête tropicale Lee, et le Super Ouragan Sandy pour les frais de réparation des dégâts occasionnés à leurs maisons par des mouvements de terre. En vertu des réglementations du programme national d'assurance en cas d'inondations de la FEMA (National Flood Insurance Program)(NFIP), les dégâts causés par les mouvements du sol ou de la terre - même si les mouvements sont le résultat d'inondations - ne sont pas couverts. En comparaison, les dégâts matériels causés à un bâtiment directement par les eaux de crues sont couverts par le NFIP. Conséquence de cette lacune dans la couverture, des centaines de propriétaires touchés dans l'ensemble de l'Etat ont vu leurs déclarations de sinistres refusées dans le cadre du NFIP, laissant bon nombre d'entre eux sans endroit pour vivre et sans ressources pour reconstruire.

« Au cours des dernières années, nous avons vécu trois tempêtes qui n'arrivent qu'une fois par siècle, qui ont ravagé avec une ampleur jamais égalée des communautés dans tout l'Etat », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Alors que nous avons réalisé beaucoup de progrès pour nous remettre d'Irene, de Lee et de Sandy, de nombreux New Yorkais sont encore sans domicile avec des ressources limitées pour reconstruire, en raison des réglementations du Programme national d'assurance en cas d'inondations, qui stipule que les logements endommagés par des mouvements de terre ne sont pas couverts. Ce n'est simplement pas normal que des New Yorkais qui ont été durement frappés par les mêmes tempêtes que les autres ne puissent pas être remboursés de leurs pertes. C'est pourquoi l'Etat se mobilise pour combler cette lacune injuste dans la couverture des assurances. Dans le cadre de notre Programme de reprise du logement (Housing Recovery Program), les propriétaires seront complètement remboursés pour toutes les réparations des dégâts. Nous sommes heureux d'offrir cette assistance pour que tous les New Yorkais puissent avancer sur le chemin d'un plein rétablissement. »

French

« De nombreux New Yorkais avaient l'espoir qu'ils seraient couverts puisqu'ils avaient souscrit une assurance contre les inondations », a déclaré le Directeur du Bureau du Gouverneur sur la reprise suite aux tempêtes (Office of Storm Recovery), Seth Diamond. « Cependant, il n'étaient pas au courant de cette règle du NFIP concernant les mouvements de terre. Ainsi, ces propriétaires n'ont pas reçu l'assistance qu'ils recherchaient, et beaucoup d'entre eux qui n'avaient pas les ressources pour reconstruire de leur propre chef ne sont toujours pas retournés dans leur maison. Maintenant, ces résidents auront droit à un financement via le programme de reconstruction de logements de l'Etat, et leurs coûts de reconstruction admissibles seront couverts. »

L'Etat continuera de mener des actions de sensibilisation auprès des propriétaires pour assurer que ceux qui sont intéressés pourront effectuer une demande d'assistance. De plus, le Bureau de reprise suite aux tempêtes (Office of Storm Recovery) fournira une assistance technique aux communautés dans le cadre du Programme de reconstruction des communautés montantes de New York, afin d'évaluer et de déterminer si les mesures locales de résilience pourraient permettre de limiter l'impact des mouvements de terre. Pour plus d'informations, appeler le 1-855-697-7263 ou visiter [www.stormrecovery.ny.gov](http://www.stormrecovery.ny.gov).

Le Gouverneur Cuomo a créé le Bureau de reprise suite aux tempêtes (Office of Storm Recovery) en juin 2013 pour centraliser les efforts de reprise et de reconstruction dans les municipalités touchées par les tempêtes dans l'ensemble de l'Etat. En collaboration étroite avec les responsables locaux et communautaires de ces régions, le Bureau a pour mission de répondre aux besoins de reconstruction les plus urgents des communautés, tout en identifiant également les solutions innovantes à long terme pour renforcer les infrastructures et réseaux essentiels de l'Etat pour l'avenir. Les programmes de reprise suite aux tempêtes englobent le programme Recreate NY Smart Home, qui fournit une assistance aux propriétaires pour les réparations/la réhabilitation de leurs logements, les mesures d'atténuation et d'élévation, et les rachats, et le programme Small Business, qui offre des subventions aux petites entreprises de 50 000 \$ ou plus, ainsi que des prêts à faible taux d'intérêt.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418